

Politique linguistique et promotion du kiswahili au Burundi face à d'autres langues

Jean KILONGOZI SI UMBA

Université de Lubumbashi

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Département des Lettres et civilisations africaines

E-mail : kilongozijeanel@gmail.com

Résumé

La politique linguistique est un problème criant dans de nombreux pays africains. Le Burundi dispose d'un cadre normatif qui régle l'usage, l'enseignement et la promotion des langues sous l'autorité de l'académie *rundi*. Plusieurs langues sont parlées au Burundi dont le kiswahili, le français, l'anglais et le kirundi qui est une langue nationale, socle de l'identité *rundi*. En revanche, le kiswahili a le statut de langue de communication régionale puisqu'il est parlé dans la communauté d'Afrique de l'Est dont sont membres le Burundi et ses pays voisins. En conséquence, le Burundi a l'obligation de promouvoir le kiswahili dans le but de faciliter l'intégration économique régionale à travers l'unité linguistique que doit favoriser le kiswahili. A travers cette situation de plurilinguisme, le kiswahili occupe une place marginale puisque le français et l'anglais bénéficient d'un meilleur statut par leurs fonctions politiques et économiques d'une part, le kirundi quant à lui fait partie de l'identité *rundi* d'autre part. Au demeurant, la théorie sociocognitive qui prend en compte certains aspects fondamentaux dont l'environnement et la personne pour expliquer la situation interactionnelle démontre pourquoi le kiswahili fait face à plusieurs obstacles pour son expansion : Le kiswahili était la langue des arabes qui pillaient et tuaient au Burundi. La croyance liée au kiswahili reste hostile si bien que seul le besoin de communication transfrontalière justifie encore le moindre intérêt pour des Burundais dans l'apprentissage et la promotion du kiswahili.

Mots-clés : kiswahili, langues africaines, politique linguistique, Burundi

Abstract

Language policy is a pressing issue in many African countries. Burundi has a regulatory framework that governs the use, teaching, and promotion of languages under the authority of the *Rundi* Academy. Several languages are spoken in Burundi, including Kiswahili, French, English, and Kirundi, which is a national language and the foundation of *Rundi* identity. On the other hand, Kiswahili holds the status of a regional language of communication, as it is spoken within the East African Community, of which Burundi and its neighboring countries are members. Consequently, Burundi is obligated to promote Kiswahili with the aim of facilitating regional economic integration through the linguistic unity that Kiswahili is intended to foster. Regarding this multilingual context, Kiswahili occupies a marginal position, as French and English enjoy a higher status due to their political and economic functions, on the one hand, while Kirundi, on the other hand, is an integral part of *Rundi* identity. Moreover, sociocognitive theory—which considers certain fundamental aspects, including the environment and the individual, to explain interactional situations—demonstrates why Kiswahili faces several obstacles to its expansion: Kiswahili was the language of the Arabs who plundered and killed in Burundi. Attitudes toward Kiswahili remain hostile, to the extent that only the need for cross-border communication still justifies even the slightest interest in it.

Key Words: kiswahili, african languages, language policy, Burundi

Muhtasari

Barani Afrika, serikali nyingi hazijatua changamoto ya lugha asilia. Jambo hilo linasababishwa mara nyingi na ubovu wa sera ya lugha. Kawaida, matumizi ya lugha nchini yanapangiliwa na serikali pamoja

na msaada wa wataalamu. Utafiti huu ulizingatia nchi Burundi ili kuelewa namna gani kiswahili kinakuzwa vyaoni vikuu au shuleni sekondari na myungoni mwa sekta kadhalika. Afrika mashariki ina lengo kuu la kuendeleza mawasiliano kiuchumi ata kisiasa kwa njia mojawapo ya matumizi ya kiswahili katika nchi zote za sehemu hilo. Ndio maana, mafunzo ya kiswahili yanatolewa na jitihada. Kuongeza kina, mafunzo ya isimu na nadharia hayatoshi kuinua kiswahili nchini Burundi. Tena, uwingilugha urudisha kiswahili nyuma tofauti na lugha zengine. Aidha, dhana iliyopo inaleta ubovu wa matumizi ya kiswahili kwani warundi wengi waswahili, wanakumbuka kiswahili kama lugha ya wezi waliopora mali zao myaka zilizopita. Msimamo wa kiitikadi kuhusu lugha kiswahili haubadhiliki. Ni vyema pia kueleza kama kifaransa na kingereza ni lugha zenye nguvu kupitia pia mawasiliano kibyashara na siasa. kirundi huwa lugha mama kilienea nchini Burundi tangu zamani. Hatimaye, ni muimu kusisitiza sera za lugha ndani ya nchi Burundi kwa ushirikiano wa watu Afrika mashariki. Nadharia ya kijamii na utambuzi inaleta mwanga zaidi kuhusu pendekezo la wasemaji wa lugha kulingana na mazingira waliomo. Tukichunguza vizuri kiswahili, kinatisha kama lugha ya wageni ijapokuwa baadhi ya warundi wanajitahidi kuongea na kueneza kiswahili mahali pote wawezapo.

Manono muhimu : kiswahili, lugha za kiafrika, sera ya lugha, wingi wa lugha, Burundi

Introduction

La promotion des langues africaines dépend, en grande partie, de politiques linguistiques africaines qui diffèrent d'un pays à l'autre. Peu après les indépendances, les Etats africains ont nourri l'ambition commune de promouvoir les langues africaines dans l'intention affirmée de s'affranchir de langues coloniales et de valoriser les langues africaines aux fins scientifiques et sociopolitiques. Ladite ambition ressort notamment sans équivoque du texte fondateur de l'Union africaine à l'article XXIX de sa charte qui énonce : « *Les langues officielles de l'organisation et de toutes ses institutions seraient, si possible, les langues africaines.* » (Kalema J., 1985, p.1)

Au-delà de la confession benévole des Etats africains relative à leur disponibilité de promouvoir les langues africaines, l'effort collégial a été encore moins significatif si bien que la politique linguistique à l'échelle continentale n'a de remarquable que l'éparpillement d'actions isolées en faveur de l'alphabétisation en langues autochtones africaines.

C'est non sans regret que plusieurs linguistes déplorent le manque de détermination des pays africains à définir ou à mettre en œuvre des politiques linguistiques efficaces ; et ce, en dépit de ce que les pays africains avaient consenti, depuis plusieurs décennies, à l'idée de l'unité linguistique africaine en mettant en place un organe ad hoc. Il est possible de s'en rendre compte selon KAHOMBO MATEENE qui rappelle : « L'assemblée de chefs d'Etats et de gouvernements de l'OUA a créé en 1966 le Bureau Linguistique Inter-Africain de l'OUA (BIL) par la résolution AHG/déc. 8, A966 avec une mission de consacrer, pour le compte de l'OUA, à la réalisation de décolonisation et de l'unité linguistique du continent. ». (BIL, 1985, p.1).

Cette situation dévalorisante et quasi alarmante des langues africaines ne saurait occulter quelques progrès réalisés par certains Etats africains en matière de promotion des langues autochtones en Afrique. Cependant, il n'en demeure pas moins certain que la définition de politique linguistique reste un défi énorme, considérant son inexistence ou ses méandres d'un pays africain à un autre de sorte que les perspectives de l'unité linguistique des peuples restent éloignées de vue. John Kalema ne le dit pas autrement quand il révèle : « ça vaut la peine de souligner que plusieurs Etats africains n'ont pas de politiques clairement définies visant à l'unification de la majorité de la population à l'intérieur de leurs frontières ». (Kalema J., 1985, p.16)

Dans cette veine d'idées, le kiswahili qui est une langue africaine et véhiculaire pourrait contribuer à relever le défi des barrières linguistiques en Afrique orientale voire sur le continent africain à charge de bénéficier d'une politique linguistique adéquate. Une telle visée sous-entend la révision des idéologies linguistiques qui influencent également le choix des locuteurs africains qui emploient avec préférence une langue par rapport à une autre.

Ce faisant, nous examinerons dans cette étude la promotion du kiswahili au Burundi face à d'autres langues au regard de la politique linguistique qui est en vigueur dans ce pays d'Afrique de l'Est, qui est à la fois membre de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est qui promeut le kiswahili comme une langue de contact.

Pour mieux aborder ce sujet, il nous sied de circonscrire la problématique de notre recherche. Quelle est la situation sociolinguistique du Burundi ? Existe-t-il une politique linguistique au Burundi et comment est-elle mise en œuvre ? Quels sont les stratégies de promotion du kiswahili au Burundi ? Cette étude tentera de répondre à ces questions avec l'ambition d'ouvrir une perspective à des recherches ultérieures sur la promotion des langues africaines en général et du kiswahili en particulier en Afrique de l'Est.

Du point de vue méthodologique, nous avons utilisé les techniques documentaires, d'interview, d'observation participante pour recueillir les données de notre recherche. Sous l'angle théorique, nous avons pris en compte la théorie sociocognitive qui privilégie la compréhension des termes en swahili en tant qu'expression contextuelle d'une unité de compréhension. A ce sujet, EDEMA ATIKABWA BAYOYA affirme : « Elle englobe la terminologie par le biais de la compréhension et donc des sciences cognitives. Pour elle, le terme est l'expression contextuelle d'une unité de compréhension caractérisée par une structure prototype. Les unités de compréhension peuvent ne pas être nécessairement délimitées pour être nommées, et leur définition évolutive ». Cette théorie offre l'avantage d'analyser et de

comprendre les termes swahilis utilisés par les locuteurs swahiliphones du Burundi et que nous devrions comprendre en dépit de l'évolution du temps. (ATIKABWA E. B., 2008, p.281)

Nous prenons également en considération la théorie culturelle de la terminologie que Marcel DIKI-DIKIRI définit comme « une voie appropriée pour développer les langues à partir de leurs propres ressources de connaissances et d'expériences qui leur permet d'avoir une perception à elles des nouveaux concepts qu'elles voudront dénommer. » (DIKI-KIDIRI M, 2008, p.281). Cette approche culturelle de la terminologie permet de saisir le sens des termes susceptibles de véhiculer l'expérience burundaise au contact avec le kiswahili et des locuteurs swahili.

1. Situation sociolinguistique du Burundi

Le Burundi, à l'instar des plusieurs autres pays africains, est un pays où plusieurs langues se côtoient. Ce bilinguisme tient au fait historique et politique à la fois. Il importe de préciser avant tout que nous partageons le même entendement du bilinguisme que Tabouret-Keller qui l'explique comme l'usage parlé ou écrit de deux ou plusieurs langues par un groupe d'individus. Keller précise : « L'usage impose en effet, le terme bilinguisme pour désigner toutes les situations qui entraînent la nécessité de l'usage parlé et dans certains cas écrit de deux ou plusieurs langues par un même individu ou par un groupe d'individus. Le terme du bilinguisme n'est donc pas entendu au sens étroit du contact de deux langues, mais au sens large du contact de deux ou plusieurs langues. ». (Keller-T., 1974, p.169).

En sus, l'héritage de l'administration coloniale belge qui avait le français comme langue officielle a été perpétué après l'indépendance. D'autre part, l'arrivée au Burundi des arabes musulmans en provenance de la Tanzanie pour des raisons commerciales et religieuses a permis l'introduction du kiswahili au Burundi.

Dès lors même que le Burundi a sa propre langue autochtone qui est le kirundi, l'introduction du français et du kiswahili a modifié le paysage linguistique du pays avant son indépendance. Contrairement à certains autres pays africains tel que la République Démocratique du Congo, où la variété ethnique repose sur la variété des langues ; au Burundi les twa, les hutus et les tutsi qui constituent le peuple *rundi* ne parlent qu'une seule langue autochtone qui est le kirundi.

Il y a lieu de reconnaître d'emblée que la promotion du kirundi permet de consolider l'identité nationale grâce à l'unité linguistique à travers la langue *rundi*. La promotion de la culture burundaise que véhicule le kirundi se fait sans entrave manifeste au Burundi. Qu'à cela ne tienne, il est hors de question de sous-entendre l'homogénéité linguistique absolue qui obligerait d'être clarifiée à l'aide de certains critères objectifs qui ne font l'objet dans cette recherche. Par ailleurs, Henriette Walter aborde cette difficulté de circonscrire une communauté

linguistique quand elle écrit : « Une communauté linguistique présente en fait une hétérogénéité et une complexité telles qu'il est extrêmement difficile de trouver des critères permettant de la circonscrire avec exactitude et de la définir avec une certaine rigueur ». (Walter H., 1974, pp.175-176).

2. Expansion du Kiswahili au Burundi

D'après plusieurs témoignages recueillis au Burundi, le kiswahili a été introduit au pays de manière formelle et informelle. Dorothee NSHIMIMANA, enseignante du kiswahili dans plusieurs institutions d'enseignement universitaire au Burundi, renseigne que le Kiswahili est entré au Burundi avec l'arrivée des arabes musulmans de Kigoma en Tanzanie jusqu'à Rumonge au Burundi. Du fait des conflits entre la religion chrétienne et l'Islam, les arabes qui sont arrivés jusqu'à Bujumbura, capitale politique du Burundi, ont été cantonnés à Buyenzi avec l'idée de contenir, de limiter l'expansion du kiswahili dans les autres contrées du Burundi. (Interview avec Dorothee NSHIMIMANA Bujumbura, Université du Burundi, le 23 janvier 2025).

De manière officielle, le kiswahili s'étend au Burundi à travers le système éducatif en 1975 avec le début de son enseignement à l'Institut Supérieur des cadres militaires, ISCAM en sigle). Trois ans plus tard, le cours du kiswahili figure au programme d'enseignement de l'université du Burundi, soit en 1978, au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. En ce début, des enseignants tanzaniens dispensaient le cours du kiswahili, à l'exemple de KINDATA Emiliane qui a cédé du fait de la guerre de 1993 son cours du kiswahili à Dorothee NSHIMIMANA, de nationalité burundaise, reconnue notoirement comme pionnière dans l'enseignement du kiswahili au Burundi. Quant à l'enseignement du kiswahili au niveau primaire, c'est au cours des années 2006-2007. Son introduction au cycle secondaire n'intervient qu'en 2013.

2.1. Défis de pénétration du kiswahili au Burundi

Autant l'introduction du Kiswahili a été lente et difficile, il sied de reconnaître que sa diffusion demeure moins aisée. En revanche, le kiswahili comme langue de contact, est largement utilisé dans plusieurs pays frontaliers du Burundi tels que la Tanzanie, la République Démocratique du Congo, le Rwanda etc.

C'est ici le lieu d'interroger les raisons historiques de cette pénétration du Kiswahili au Burundi dont l'éclairage sera nécessaire à la compréhension des obstacles actuels à sa diffusion. De ce fait, quelques raisons historiques permettent de saisir cette difficulté de diffusion du kiswahili au Burundi :

- **Le conflit religieux entre le christianisme et l’Islam** : La religion chrétienne s’est installée bien avant l’Islam au Burundi. Avec l’arrivée des arabes ayant entraîné l’islamisation des populations. Il s’est avéré dans l’intérêt de la religion chrétienne d’éviter la conversion massive des chrétiens burundais à l’Islam qui s’implantait avec la langue kiswahili comme langue véhiculaire utilisée par les arabes. La religion catholique a subséquemment développé plusieurs mythes hostiles à la langue Kiswahili ; de sorte que le rejet du kiswahili au nombre desquels, les vaches ne seront plus laitières quand le bouvier parle kiswahili. Pour le peuple pasteur burundais dont la vache incarne une dimension sacrée, le kiswahili devint une langue de malheur à rejeter de manière péremptoire.
- **Les représentations sociales** : Avant l’indépendance, ceux qui pratiquaient l’extorsion des biens contre les Burundais parlaient le Kiswahili. Par ricochet, cette langue a été assimilée à la langue des malfrats ou des inciviques par les populations burundaises. D’où le discours épilinguistique qualifie le kiswahili de la langue des bandits et des escrocs.
- **La conquête arabe** : La domination arabe à l’époque du Roi du Burundi MWAZI GISABO (1852-1908) s’est produite au prix de certains massacres. L’ordre de tuer la garde royale était donné en kiswahili « Muwamalize » qui signifie achevez-les ou tuez-les. Le commandant arabe sanguinaire s’est vu attribué le surnom de Rumariza c’est-à-dire, celui qui tue ou l’exterminateur. Cette réputation macabre des arabes swahiliphones ne pouvait nullement concourir à l’expansion du kiswahili au Burundi.

2.2. Promotion du kiswahili au Burundi

Le passé moins glorieux du Kiswahili, langue des envahisseurs et des bandits ne facilite pas de toute évidence, la promotion du Kiswahili au Burundi. Sans céder au pessimisme sempiternel, il y a aussi lieu de reconnaître certains efforts remarquables qui sont consentis par quelques enseignants, locuteurs du kiswahili aussi bien que par l’Etat burundais à travers sa politique linguistique pilotée par l’académie *rundi*. La promotion du kiswahili s’organise essentiellement en deux volets majeurs : Le système éducatif et l’accompagnement parascolaire.

2.2.1. Promotion par le secteur éducatif

Le Kiswahili est une langue africaine enseignée au Burundi du niveau fondamental au niveau universitaire conformément aux dispositions légales en vigueur sur le statut des langues. Pour ce qui est du statut du kiswahili, la loi N°1/31 du 3 Novembre 2014 portant statut des langues

au Burundi stipule à son article 5, alinéa premier, chapitre deux, le kiswahili a le statut de langue de communication régionale.

A ce même titre, la loi ci-haut citée consacre l'enseignement du kiswahili au Burundi sur pieds de l'article septième, chapitre troisième en énonçant ce qui suit : « Les langues enseignées sont le kirundi, le français, l'anglais, le Kiswahili et tout autre langue déterminée par la loi. ». Toutefois, il convient de préciser que selon l'article sixième de la même loi, seuls le Kirundi, le français et l'anglais avaient été retenus comme langue d'enseignement au Burundi.

Par ailleurs, le décret N°100/078 du 22 Mai 2019 portant fixation des langues d'enseignement et échelonnement des langues enseignées à l'école fondamentale consacre l'apprentissage du kiswahili de la manière suivante :

- L'apprentissage du kiswahili au niveau fondamental aux côtés du Kirundi, du français et de l'anglais (art.1)
- Le kiswahili est enseigné à partir de la cinquième année de l'enseignement fondamental (art.8)

2.2.2. Promotion par les associations dédiées au Kiswahili

L'apprentissage du Kiswahili s'organise en dehors du circuit éducatif formel et ce, à travers les associations du kiswahili. On en dénombre plusieurs dont les suivants :

- Chama cha Kiswahili Taifa Burundi, Chakitabu en abrégé, C'est l'association qui encadre toutes les associations de promotion du kiswahili au Burundi (date de mise en place ou quelque chose du genre. Idem pour les autres associations)
- Chama cha wanafunzi wa sekondari Burundi, Chawakisebu en sigle, c'est une association qui regroupe et encadre sur le Kiswahili les élèves du secondaire.
- Chama cha watangazaji wa habari nchini Burundi, Chawarundi en sigle, est l'association qui regroupe les journalistes ou professionnels des medias pour la promotion du Kiswahili au Burundi.
- Chama cha walimu wa Kiswahili vyio vi kuu Burundi. Cette association sert de cadre d'échange et de formation des enseignants du Kiswahili du niveau universitaire.
- Balukibu : Baraza ya lugha ya Kiswahili Burundi. Il s'agit d'un conseil national pour l'encadrement linguistique et culturel swahili.
- Eascesda : East African community english and swahili development Agency. Cette structure est une agence s'attèle à pourvoir la formation en anglais ainsi qu'en Kiswahili.

- Sapross : Solution académique pour la promotion du Swahili standard, cette structure tient lieu de centre de formation en Kiswahili.

Ces structures associatives ont en commun la mission de promouvoir le kiswahili par l'apprentissage et la pratique au cours des rencontres organisées à cette fin. Ces différentes organisations illustrent suffisamment le dynamisme d'enseignement du kiswahili au Burundi et l'intérêt que portent davantage les Burundais pour cette langue véhiculaire et d'intégration régionale en Afrique de l'Est. Néanmoins, ces associations ci-haut énumérées éprouvent des difficultés pour leur fonctionnement faute de subvention publique ou privée. D'où la plupart se contentent de ce qu'elles peuvent organiser comme de session de formation payante du kiswahili.

2.2.3. Obstacles à la promotion du kiswahili : idéologies linguistiques

Comme mentionné plus haut, l'introduction du kiswahili au Burundi est émaillée d'une perception globale négative inhérente aux actions néfastes des premiers locuteurs du kiswahili qui arrivent au Burundi. Si ces raisons historiques ne sont plus d'actualité, ce passé sulfureux a laissé des traces indélébiles dans la mémoire collective qui paraît conserver malheureusement le rejet du kiswahili jusqu'à ce jour. Les données à notre disposition orientent notre analyse vers deux obstacles majeurs de la promotion du kiswahili au Burundi, l'idéologie linguistique d'un côté et de l'autre, le statut et la fonction du kiswahili.

Le choix qu'opère un locuteur bilingue pour l'usage de l'une ou l'autre langue est dicté de fois par des considérations métalinguistiques. Il s'agit concrètement des raisons qui sont en dehors de la langue, pourtant déterminantes dans les pratiques langagières. Ces attitudes ou croyances liées à une langue peuvent être prises pour des idéologies linguistiques. Au Burundi, ce que le locuteur bilingue pense d'une langue joue un rôle important pour son attachement à cette langue. C'est pourquoi, l'idéologie linguistique en tant qu'un obstacle à l'émergence du Kiswahili au Burundi renvoie aux locuteurs l'attitude d'antan, qui était celle de l'indifférence voire du rejet tout simplement du Kiswahili, pourtant langue de communication régionale actuellement.

Il est impérieux d'inverser cette croyance du Kiswahili, perçu comme une langue des bandits par une attitude positive et ce, à travers les retombées positives de la pratique et de l'apprentissage par certains burundais en particulier et africains en général. Aussi longtemps que la croyance du Kiswahili, la langue des malfaiteurs demeure, la promotion du Kiswahili sera encore rude et lente dans ce pays d'Afrique de l'Est.

Sous cet angle d'analyse, la théorie sociocognitive permet la compréhension contextuelle du kiswahili et de waswahili comme une langue considérée par les locuteurs des autres langues plutôt comme la langue des bandits. Dès lors, on peut soutenir que la théorie sociocognitive est basée sur la notion d'interaction. Celle-ci repose aussi sur les aspects fondamentaux que sont la personne, le comportement et l'environnement. (François H.-P et Botteman A., p.520). Le comportement du locuteur est dans notre cas influencé par son environnement social dominé historique par l'adversité voire la barbarie des populations étrangères swahiliphones. Cela étant, la promotion kiswahili est loin de susciter le moindre intérêt auprès de populations *rundi* victime de razzias commis par les swahiliphones.

2.2.4. Statut et fonction du kiswahili

Le statut légal du kiswahili est celui de langue de communication régionale. Néanmoins sa fonction marginale dessert la motivation qu'aurait dû animer les locuteurs bilingues au Burundi. En effet, le statut du kiswahili comme langue de communication régionale ne paraît d'une utilité plausible que sur le plan de la coopération économique, politique et diplomatique pour le Burundi dans ses rapports avec les Etats voisins. A l'intérieur du Burundi, la communauté linguistique qui parle le kirundi comme langue locale et le français comme langue officielle n'éprouverait dans ce contexte, de motivation particulière vis-à-vis du kiswahili. A contrario, des populations du Burundi qui habitent des régions frontalières swahiliphones avec la Tanzanie et la République démocratique du Congo, le kiswahili leur sert de langue de contact.

Il importe de relever que si le kiswahili était une langue officielle au Burundi au même titre que le kirundi, sa promotion connaîtrait une percée dans la mesure où son emploi s'imposerait de facto à toute l'administration publique et dans la collaboration du secteur privé avec le domaine public. La promotion du Kiswahili procède donc en partie du statut de la langue ainsi que de sa fonction, c'est-à-dire, du domaine d'utilisation. Faute de ce statut de langue officielle, l'amélioration de la fonction du kiswahili peut aider à sa promotion au Burundi.

3. Rapport entre le kiswahili et d'autres langues au Burundi

Plusieurs langues sont parlées au Burundi : Le kirundi, le français, le kiswahili et l'anglais. Il est donc important d'examiner le rapport qu'entretien le kiswahili avec les langues étrangères principalement.

– Présentation des variables sociolinguistiques

Nous avons interviewé des Burundais swahiliphones d'origine régionale différente et qui ont des activités professionnelles diverses. L'âge des personnes interviewées varient entre 18 ans

et 80 ans. Pour recueillir des données plus représentatives, nous avons privilégié les variables suivantes :

- **L'âge** : Il a été question de prendre en compte les avis des jeunes et vieux afin de vérifier leur préférence en tant que locuteurs bilingues.
- **La profession** : C'est une variable déterminante dans la mesure où, les exigences professionnelles peuvent conduire à la préférence d'une langue par rapport à une autre chez un locuteur tant il est vrai que la connaissance des langues étrangères comme l'anglais et le français sont souvent un atout plus avantageux comparativement à la maîtrise des langues africaines.
- **L'habitation** : L'environnement social influe aussi, dans une certaine mesure, sur le choix des langues selon les habitudes ou pour faciliter l'intégration sociale dans le milieu de vie.
- **L'instruction ou l'éducation** : La langue d'instruction est souvent utilisée dans les interactions langagières des locuteurs qui ont suivi un cursus éducatif donné.
- **Le statut linguistique du locuteur** : selon qu'un locuteur est monolingue ou bilingue, l'intérêt pour une langue seconde n'est forcément le même que celui d'un locuteur né dans un environnement bilingue.

A la lumière des données recueillies par l'interview et l'observation participante, il est criant de constater que le Kiswahili dans sa cohabitation avec d'autres langues au Burundi révèle les situations suivantes :

- Le kiswahili n'est pas une langue maternelle pour la majorité des Burundais. Il n'est pratiqué comme une langue première uniquement par ceux et celles qui sont issus des familles swahiliphones ou habitant dans des quartiers où se parlent le Kiswahili couramment en tant que langue véhiculaire.
- Le kiswahili évolue concurremment au français comme une langue véhiculaire à Bujumbura. Ceci dépend du niveau d'instruction du locuteur ainsi que de son environnement social. En effet, les Burundais lettrés auraient tendance à recourir davantage au français comme langue de contact tandis que les analphabètes ne peuvent que recourir au kiswahili comme langue véhiculaire quand ils ne peuvent user d'une langue autre que le kirundi pour leur communication interpersonnelle.

Il en ressort aussi que les Burundais ne considèrent pas le kiswahili comme la première langue par ordre d'importance vu que le Kirundi est une langue nationale qui cristallise

l'identité et la culture du peuple *rundi*. Par ailleurs, dans la société burundaise, la parole ne vaut forcément pas la même chose en kiswahili ou en *rundi*. La parole en *rundi* revêt un sens particulier si l'on en croit NIFASHA qui éclaire ce propos : « tout doit définir d'abord à partir de la parole qui est conçue comme une donnée du langage de même que la société est une donnée de la culture. Il ressort que la parole est l'élément fondamental, un noyau autour duquel, la vie s'organise ». (NIFASHA G., 2018, p.4).

Eu égard à ce qui précède, la parole pourvue d'une telle importance doit être en *rundi* surtout qu'elle comprend et véhicule la culture des *warundi*. En effet, comme la plupart des langues bantu ayant des traditions orales, le Kirundi entretient aussi la tradition orale. Jean Baptiste NTAHOKAJA ne contredit pas cette oralité quand qu'il atteste aussi que la bantuité du *Kirundi* : « Le kirundi est une langue bantu à cent pour cent ». (NTAHOKAJA J.B., 1994, p.II). Comme dans d'autres langues bantus, cette oralité promeut et protège la culture rundi. Sous cet angle, Charles Bally et Albert SECHEHAYE n'hésitent pas de confirmer le caractère intrinsèque de l'oralité pour toute langue : « La langue a donc une tradition orale indépendante de l'écriture et bien autrement fixe ; mais le prestige de la forme écrite nous empêche de le voir ». (Bally C. et SECHEHAYE A., 1984, p.46).

Attendu la portée sociale du kirundi, cette langue qui sert principalement d'instrument de communication dans la communauté linguistique du Burundi est partagée par les trois catégories sociales hutu, twa, tutsi que constituent le peuple burundais. Néanmoins, l'unité linguistique n'a pas été négativement impactée par les catégories sociales au Burundi. MUKURI Melchior renchérit que c'est grâce à la conscience de ses membres que cette unité de l'identité rundi a été préservée : « Une identité ethnique se caractérise par l'auto-conscience de ses membres, une langue maternelle, un territoire, des particularités culturelles ». Or, l'utilisation du kirundi est pour certains locuteurs une affirmation identitaire étant donné que les populations au Burundi sont conscientes du rôle social que joue leur langue. Il est tout même méritoire de souligner que cette communauté linguistique monolingue se considérait comme un seul peuple, usant de la même langue rundi. En réalité, l'administration coloniale a subdivisé le peuple rundi en trois catégories composées de Tutsi, twa et les twa (ou pygmés). MUKURI Melchior soutient :

Le vocable ethnie a le plus fait long feu mais compte tenu de ses principaux caractères, il ne peut être appliqué au cas burundais à moins qu'on ne veuille évoquer l'entité nationale burundaise dans sa totalité. Le concept catégorie sociale (amoko) est adéquat. Les burundi parlent la même langue, ont la même culture et habitent le même territoire. (MUKURI M., 1989, p.152).

Quant au niveau d'expression orale écrite en kiswahili, beaucoup de burundais interrogés avouent ne pas avoir de niveau excellent. Si en grande partie, l'enseignement limité du Kiswahili est incriminé, il y a lieu de reconnaître que la pratique occasionnelle du kiswahili comme langue de contact ne contribue pas efficacement à la promotion du kiswahili dans plusieurs milieux sociaux. La promotion du kiswahili qui bénéficie pourtant d'une politique linguistique favorable repose également sur la perception de cette langue et de ses locuteurs. Cette perception conduit parfois aux représentations susceptibles de décourager ou d'encourager, l'apprentissage voire l'usage d'une langue.

Sous un autre registre, il est indiqué de reconnaître que le kiswahili parlé au Burundi présente aussi quelques variantes d'une région à l'autre. Ndayisaba Salomé souligne à raison :

Le kiswahili connaît des variantes régionales sur le territoire du Burundi. En effet, celui qui est parlé dans les environs de Makamba, Mabanda, Nyanza-Lac et Rumonge se rapproche du kiswahili standard parlé en Afrique orientale et comprenant beaucoup d'emprunts à l'arabe. Celui du Nord-Ouest du Burundi est apparenté au kingwana parlé au Congo-Kinshasa, comprenant beaucoup d'emprunts au français. (NDAYISABA S., 2007, p.5).

Il s'ensuit aussi que les similitudes ci-dessus relevées avec les deux autres variantes du Kiswahili, standard et kingwana, émane d'une influence directe de la situation sociolinguistique régionale du kiswahili qui varie à la fois d'un pays à l'autre, voire d'une province à l'autre au sein du même pays.

La perception donc de la variante du kiswahili parlé est tributaire de l'image qu'entretiennent les Burundais du pays d'origine du locuteur swahiliphone. Toutefois, l'apprentissage progressif du Kiswahili par plusieurs burundais diluent concomitamment la perception négative du locuteur du Kiswahili. D'où la perception n'est pas forcément négative ou chargée de préjugés. Si un locuteur swahiliphone paraît étranger pour certains burundais ; pour d'autres, il semble plutôt proche avec le concours de l'intégration régionale en Afrique de l'Est.

4. Politique linguistique au Burundi

Le Burundi est un pays d'Afrique orientale et frontalier de la République Démocratique du Congo et aussi de la République Unie de Tanzanie qui ont respectivement le Kiswahili comme langue nationale pour le Congo et langue officielle pour la Tanzanie. Dès lors, la coopération régionale sur le plan économique essentiellement implique à un certain degré l'utilisation du kiswahili.

De plus, le Burundi ayant adhéré à la Communauté d'Afrique de l'Est créée par le traité du 30 Novembre 1999, dont le texte fondateur a été amendé le 14 décembre 2006 et le 20 août

2007 collabore aux objectifs de ladite communauté sur le plan éducatif, à travers lequel, la promotion du kiswahili est prise en compte. Il est de même compréhensible que l'anglais soit enseigné au Burundi puisque sur le plan régional, ses voisins immédiats autre que la République Démocratique du Congo, que sont le Rwanda, et la Tanzanie utilisent notamment l'anglais comme l'une des langues officielles.

Au reste, l'anglais est la langue officielle de la cour de la Communauté d'Afrique de l'Est (Art.137 du traité). Le Burundi qui en est membre, a ratifié par la loi N°1/05 du 15 Février 2008, les amendements du traité portant création de la Communauté Est-Africaine. L'Alinéa 2 de l'article 137 du même traité prévoit que le kiswahili soit la lingua franca de la communauté. Ces dispositions légales de la Communauté d'Afrique de l'Est ont de facto la prépondérance sur les lois nationales burundaises.

Vu que les Etats membres de ladite communauté s'engagent à coopérer dans le domaine de l'éducation au sein de la communauté (Art.102) et à développer des programmes communs d'éducation primaire, secondaire et tertiaire et le programme général d'éducation permanente des adultes des Etats membre (Aliné 2, (d), le kiswahili ne peut être ignoré de la politique linguistique des pays d'Afrique de l'Est dont le Burundi.

Le Burundi s'illustre par une avancée remarquable dans sa politique linguistique qui valorise de plus en plus le Kiswahili d'intégration régionale en Afrique de l'Est. En revanche, le progrès réalisé, à l'image des plusieurs autres pays africains est à un seuil inférieur à celui qui aurait dû être espéré de sorte les Etats africains s'affranchissent durablement de la dépendance de leurs langues coloniales.

Dès les années 1980, KAHOMBO MATEENE a fustigé cette réalité déplorable en Afrique pour donner suite aux politiques linguistiques moins ambitieuses :

Le fait le plus évident est que tous les pays africains emploient les langues européennes qui sont celles de leurs anciennes métropoles, dans la quasi-totalité de leurs affaires officielles, et ce, presque à l'exclusion et au détriment de leurs langues nationales africaines. Cependant, l'arabe est progressivement employé comme langue officielle du Gouvernement et de la presse dans certains pays arabo-africains comme l'Algérie, la Libye et l'Egypte...La Tanzanie semble être la seule qui ait jusqu'ici adopté une politique claire visant à rendre une langue nationale, la seule officielle du pays. (MATEENE K., 1980, p.13).

Pourtant, la vitalité des cultures dans les pays africains aurait dû soutenir le recours aux langues africaines, surtout au Burundi, principalement pour la transmission du savoir et du savoir-faire étant admis qu'il n'est pas aisé de le faire dans une langue étrangère comme l'atteste aussi Skutnabb-Kangas cité par Mateene : « C'est toujours beaucoup plus difficile sinon

complètement impossible de transmettre une tradition culturelle dans une langue étrangère ». (MATEENE K., 1980, p.24).

Pour mieux examiner la politique linguistique au Burundi, Il est approprié de s'accorder avant tout avec H. EKKEHARD WOLFF sur ce que sous-entend une politique linguistique : « La politique linguistique concerne le statut des langues dans le pays, les droits linguistiques des minorités et la mise en place de l'aménagement du statut des langues ». (WOLFF H.E. 2004, p.403).

Pour notre part, nous proposons la définition suivante : « La politique linguistique est un ensemble de dispositions légales et réglementaires dont se dote un Etat ou une tierce organisation sur les stratégies et conditions d'emploi d'une ou de plusieurs langues avec l'objectif de créer ou d'entretenir des rapports harmonieux entre les langues et locuteurs en présence. » Ainsi donc, il est clair que la politique linguistique s'appuie souvent sur des textes légaux qui régissent l'usage des langues dans une entité déterminée.

A notre avis, la politique linguistique est un moyen et non une finalité pour la promotion des langues africaines, y compris le kiswahili. Si d'une part, ces textes juridiques censés contraignants garantissent le rôle des langues et le rayon formel ou social de leur emploi, l'un des problèmes majeurs demeure également l'aménagement du statut et de celui du corpus. H. EKKEHARD WOLFF explique aussi ces deux principales préoccupations pour la promotion des langues africaine :

- L'aménagement statutaire, appelé aussi aménagement social ou externe : Il vise à établir et développer l'utilisation fonctionnelle d'une ou de plusieurs langues à l'intérieur d'un Etat. Il fait partie de la politique linguistique nationale qui, idéalement, devrait être fondée sur la recherche des sociolinguistes et des pédagogues et se faire en concertation avec eux.
- L'aménagement du corpus, appelé aussi aménagement linguistique ou interne : Il vise l'établissement et le développement des normes orthographiques, l'établissement des normes grammaticales et l'expansion du lexique. (H. EKKEHARD WOLFF, 2004, pp.394-395)

Outre cet enjeu critique de politique et aménagement linguistique, nous pouvons noter les hésitations ou les restrictions de l'emploi des langues africaines autochtones dans le système éducatif. Si le Burundi est l'un des rares Etats africains à promouvoir le Kirundi en tant que langue nationale, la percée du Kiswahili comme langue d'enseignement et matière requiert encore quelques efforts supplémentaires au niveau de l'enseignement fondamental.

EYAMBA G. BOKAMBA et Josiah S. Tlou exposent amèrement ce constat en Afrique : « Les politiques linguistiques de la plupart des Etats africains vis-à-vis de l'éducation sont aujourd'hui la continuation des politiques coloniales ». (BOKAMBA G.E., TLOU S.J., 1980, p.49). Pour preuve, la politique linguistique au Burundi privilégie encore plus la langue coloniale française. En revanche, le kirundi jouit du statut de langue nationale et d'une promotion particulière même en milieu éducatif. Comme nous l'avons mis en lumière plus haut, le caractère identitaire que comporte le Kirundi favorise une telle considération bien qu'il soit aussi une langue nationale et officielle. Pour élucider toute équivocité sur ce double statut (langue officielle et nationale) du kirundi, nous corroborons avec EKKEHARD WOLFF qui rappelle ce qu'est une langue nationale : « L'expression langue nationale peut être utilisée pour faire référence à quelques langues ou à toutes les langues du pays pour souligner leur fonction dans l'unité et l'identité nationales ». (H. EKKEHARD WOLFF, 2004, p.404)

5. Evolution de la politique linguistique

L'évolution de la politique linguistique au Burundi est aussi bien lente que positive. En effet, ce progrès moins rapide relève également de l'évolution des langues africaines elles-mêmes comme le remarque Christian Merlo : « Dans leur ensemble, les langues négro-africaines évoluent très lentement. Certaines disparaissent ; elles s'éteignent avec les groupes ethniques qui les parlaient ou sont abandonnées au profit d'une langue d'extension qui les absorbe ». (MERLO C., 1967, p.133). Ce faisant, plusieurs textes légaux burundais ont mis au point une politique linguistique ambitieuse. Cet arsenal juridique qui régit l'usage et la promotion des langues au Burundi comprend notamment :

- **La loi N°1/22 du 30 Novembre 2011, portant réorganisation de l'enseignement supérieur au Burundi**

Cette loi qui est centrée sur l'enseignement supérieur au Burundi ouvre une brèche à son article 16 pour l'utilisation d'autres langues pour l'enseignement en stipulant : « La langue d'enseignement est le français. D'autres langues peuvent être utilisées en tant que langues d'enseignement dans des conditions fixées par décret. ».

Tout compte fait, cette loi qui régule foncièrement le système éducatif du niveau supérieur marque insuffisamment le progrès dans la politique linguistique du Burundi dans la mesure où la consécration quasi exclusive du français comme langue d'enseignement, excepté dans d'autres filières comme l'anglais paraît restrictif. Toutefois, l'existence du kiswahili en tant que filière d'étude, enseignée en kiswahili au niveau supérieur doit être notée comme une

avance remarquable dans la politique linguistique visant à valoriser les langues africaines en général et le kiswahili comme langue panafricaine en général.

– **La loi N°1/31 du 3 Novembre 2014 portant statut des langues au Burundi**

Ce texte a pu déterminer le statut légal des langues officielles, nationale ainsi que leurs domaines d'utilisation. Cette loi a fixé l'entendement univoque de ce qu'on appelle langue officielle, langue nationale, langue maternelle, et langue de communication régionale.

La langue officielle y est définie comme étant celle qui est désignée ainsi dans la constitution ou les textes de loi d'un pays, d'un Etat ou d'une organisation quelconque. Elle est imposée à tous les services publics (organes du gouvernement, administrations, tribunaux, registres publics, et les documents administratifs et aux établissements privés qui s'adressent au public. L'article cinq de ce texte légal reconnaît le Kirundi, le français, et l'anglais comme langues officielles au Burundi qui sont toutes enseignées. Quant à la langue nationale, cette met un accent sur sa vocation par son « *utilisation hégémonique dans le pays en vue de souder l'unité nationale* ». Elle en est ainsi l'élément primordial constitutif de l'unité nationale. Cette loi consacre le Kirundi comme à la fois la langue officielle et nationale.

Le kiswahili bénéficie du statut de langue de communication régionale (tel qu'énoncé à l'article 5 alinéa 1 de la présente loi). Il sied de rappeler que le kiswahili est l'une des langues officielles de la Communauté Est-Africaine et de l'Union Africaine dont la République du Burundi est membre. La langue maternelle étant celle qu'un enfant apprend en premier, il s'agit dans la plupart des cas du kirundi au Burundi. Il est donc intéressant de constater que la politique linguistique au Burundi n'est nullement complaisante en matière de droits linguistiques fondamentaux et de préservation écolinguistique ; veillant sur la promotion des langues africaines en l'occurrence le Kirundi. Il y a lieu de s'attarder sur les articles 9, 10, 11 et 14 qui stipulent en résumé que :

Le kirundi, aux côtés du français et de l'anglais est une des langues de la législation, de la justice et de l'administration. (Article 9). Cette disposition légale est pertinente en matière de préservation écolinguistique car elle sécurise la pratique officielle du Kirundi dans un environnement multilingue qui pouvait lui être défavorable si tant est que le Kirundi resterait uniquement une langue symbolisant l'unité nationale.

En sus, l'article 10 énonce tant avec fermeté que clarté que le kirundi doit avoir la prééminence dans les médias publics. Le législateur burundais, conscient de l'influence galopante des médias sur la formation et l'orientation de l'opinion publique a privilégié à

raison le kirundi sur les autres langues parlées au Burundi. Sur cette même lancée, l'article 14 martèle que les réunions des instances publiques se tiennent en kirundi et les discours adressés à la nation sont en kirundi.

- **Le décret N°100/078 du 22 Mai 2019 portant fixation des langues d'enseignement et échelonnement des langues enseignées à l'école fondamentale.**

Ce décret préconise sans détour que l'apprentissage des langues à l'enseignement fondamental porte sur quatre disciplines : le kirundi, le Français, l'Anglais et le kiswahili. Si le kirundi est la langue d'enseignement au premier et au deuxième cycle de l'enseignement fondamental, sauf pour les mathématiques, le français est enseigné à partir du troisième cycle sauf pour l'entrepreneuriat.

Pour ce qui est du kiswahili, son enseignement commence à partir de la cinquième année de l'enseignement fondamental. Ce texte qui régit l'échelonnement de l'enseignement des langues au Burundi a le mérite de planifier de manière cohérente l'enseignement des langues. Cependant, l'enseignement du Kiswahili aux premier et deuxième cycles mérite d'être renforcé pour cette langue de communication régionale.

- **Le décret N°100/167 du 12 Juillet 2021 portant restructuration et fonctionnement de l'académie rundi**

La promotion comme l'utilisation des langues dans un Etat requiert non seulement un cadre légal bien défini mais aussi une institution à même de gérer les défis linguistiques qui sont bien plus délicats d'autant qu'ils touchent tantôt à la culture d'un peuple, tantôt à son identité.

La République du Burundi a mis sur pieds par ce décret l'Académie rundi qui est une institution nationale ayant pour mission la supervision et l'exécution de la politique linguistique nationale. A ce titre, elle veille aussi sur les autres langues parlées au Burundi quoique ses principales missions rappelées par l'article 5 concentrent son action sur la langue et la culture rundi à promouvoir au Burundi de même qu'à l'étranger. Il convient de préciser que cette institution, dotée d'une personnalité juridique, est sous tutelle du ministère de l'enseignement et de la Recherche scientifique mais tout en jouissant de l'autonomie dans la gestion administrative et financière.

– **L’ordonnance ministérielle N°610/483 du 27 Avril 2023 portant modalités d’organisation et de fonctionnement du secrétariat exécutif permanent de l’académie *rundi*.**

Cet acte administratif et politique précise en détail la composition, l’organisation et les missions des acteurs œuvrant au sein de l’académie *rundi* dont le pivot est le secrétariat exécutif permanent qui coordonne, entre autres missions, les activités de l’académie.

L’académie *rundi* dispose d’un service d’aménagement linguistique, reconnu par cette ordonnance ministérielle, qui est notamment chargé d’assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique linguistique nationale. Ce service est également doté de la compétence de normaliser, standardiser et codifier la langue *rundi*. Il participe enfin à la validation des programmes d’enseignement du kirundi.

Conclusion

La politique linguistique est un levier essentiel pour la promotion des langues africaines dont le kiswahili au Burundi. La promotion du kiswahili au Burundi est bien lente car son expansion est ralentie par un environnement multilingue africain défavorable. Il existe des nombreux défis dont l’aménagement linguistique, la politique linguistique inadéquate et l’idéologie linguistique qui décroît l’intérêt des locuteurs pour les langues locales dont l’usage s’assimile à l’illettrisme.

Cette étude rappelle, à point nommé, la question de la politique linguistique en Afrique, particulièrement au Burundi dont les réalités qui lui sont propres ont été examinées à la lumière de ses propres textes légaux, de la pratique scrutée des langues, et de l’investigation menée auprès des Burundais d’un âge varié qui sont ressortissants de plusieurs provinces et locuteurs bilingues.

L’esquisse historique de la pénétration du kiswahili au Burundi a permis de comprendre le passé négatif de l’image que porte cette langue africaine qui était celle des bandits, malfaiteurs, et envahisseurs. La guerre de religion entre le christianisme, premièrement implanté au Burundi et hostile à l’arrivée de l’islam qui utilisait le kiswahili a dégarni davantage le peu d’intérêt que certaines populations du Burundi éprouvaient pour le kiswahili. La nécessité de la coopération politique, économique, diplomatique et sécuritaire avec les pays limitrophes a dicté, toute raison gardée, l’introduction du Kiswahili dans le système éducatif burundais.

L’analyse de la promotion du kiswahili au Burundi a permis un éclairage édifiant sur le rapport entre le Kiswahili et les autres langues parlées dans ce pays d’Afrique orientale. Néanmoins, le kirundi émerge, sans conteste, comme la langue dominante au Burundi. Il est

aussi principalement la langue maternelle pour la majorité des populations burundaises. Elle a l'avantage d'avoir le double statut de langue officielle et langue nationale, avec vocation de consolider l'unité nationale. Le français demeure aussi d'une grande importance en tant que langue officielle aussi en plus de l'anglais. Contrairement à l'anglais, le Burundi étant un pays francophone et la langue d'enseignement étant le français, cette langue est largement utilisée dans l'administration publique par l'élite de ce pays. Toutefois la politique linguistique n'est pas hostile à la promotion du kiswahili du fait qu'il a le statut de langue de communication régionale. Il est enseigné au cycle fondamental ainsi qu'à l'université comme matière et langue d'enseignement au département des langues et cultures africaines.

Enfin la politique linguistique du Burundi a connu une évolution positive en valorisant, à juste titre, le kirundi qui est un vecteur de la culture rundi et un symbole d'unité nationale. En vue de renforcer l'intégration dans la région des grands lacs voire en Afrique, il est impérieux que le statut du kiswahili progresse au rang de langue officielle et que son utilisation soit admise dans l'administration publique. Préalablement, sa promotion requiert la révision de son statut dans le système éducatif burundais afin que le kiswahili soit in fine la langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'études considérant que son enseignement au niveau supérieur a déjà l'avantage d'avoir été généralisé, excepté dans peu de domaines tels que l'anglais et la technologie.

Références bibliographiques

ADAM J.M., La linguistique textuelle, Armand Colin, 2015

AMAAT BURSENS, La notation des langues negro-africaines, signes typographiques à utiliser, Académie royale des sciences d'Outre-Mer, Mémoires, en 8 XXXIX-1970-1971, Bruxelles, 1972

BAKITA, Kamusi kuu ya kiswahili sanifu, Longhorn, 2022

BALLY C. et SECHEHAYE A., Cours de Linguistique générale, Ferdinand de Saussure, Payot, Paris, 1984

Bernard Heine et al., Langues africaines, Karthala, Paris, 2004

CARON J., Précis de Psycholinguistique, PUF, Paris, 1989

CHAMPION J., Les langues africaines et la francophonie, Essai d'une pédagogie du français en Afrique noire par une analyse typologique de fautes, Mouton, Paris, 1974

CHRISTIAN MERLO et PIERRE VIDAUD, Unité des langues negro-africaines, G-P.,
maisonneuve et Larose, Paris, 1967

DIKI-KIDIRI M. et al., Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines, pour une
approche culturelle de la Terminologie, éd. Karthala, Paris, 2008

English-Swahili dictionary, Oxford Press Universty, 2019

François H.-P et Botteman A., Théorie sociale cognitive de BANDURA et bilan des
compétences : Applications, recherches et perspectives critiques, in carriérologie, vol.8,
pp.520-542

HAMA B., Les grands problèmes de l'Afrique des indépendances, Ed. Pierre Jean Oswald,
Paris, 1974

HOMBURGER L., Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent, Payot, Paris,
1957

KAHOMBO M. et KALEMA J., OUA, BIL, Reconsidération des politiques linguistiques
africaines, Nairobi, 1980

BAKITA, Kamusi kuu ya kiswahili, Longhorn, Nairobi, 2015

Langues africaines, documents de la réunion d'experts sur la transcription et l'harmonisation
des langues africaines, NIAMEY, (Niger, 17-21/07/1978), Unesco

LEONCE DONEUX J., Histoire de la linguistique africaine, Publication de l'université de
Provence, France, Marseille, 2003

Libération et unité linguistiques de l'Afrique Bureau linguistique africain de l'OUA, VI, n°6,
1985

MARTINE J., L'analyse de l'image, Armand Colin, 2003

MARTINET J., De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue, PUF, Paris, 1974

MASSAMBA D.P.B., Histoire de la langue swahili, Karthala, Paris, 2012

MATEENE K. et KALEMA John, OUA, BIL, Reconsidération des politiques linguistiques
africaines, NAIROBI, 1980

MATINDE R.S., Dafina ya lugha, isimu na Nadharia, Serengeti, Tanzania, 2012

MEEUSSEN, Essai de grammaire rundi, Tervuren, 1959

MUKURI Melchior, Le rôle de l'Eglise catholique et de l'Etat dans la fabrication d'une identité dans le Burundi colonial, Athènes, in Journal of oriental studies, vol.1, 1989, pp.148-162

NIFASHA Générose, Situation énonciative des partenaires du message parémiologie : Approche socio-critique de la question, Mémoire, inédit, Université du Burundi, 2018

NTAHOKAJA J.B., Grammaire structurale du Kirundi, Université du Burundi, ACCT, Bujumbura, 1994

RICARD A., Le kiswahili, une langue moderne, Karthala, Paris, 2009

RODEGEM F.M., Précis de grammaire rundi, Ed. E. story-scientia S.P.R.L., Bruxelles, 1967

TUKI, Kamusi ya kiswahili sanifu, Oxford Press University, 2019

WAMITILIA K.W., Lulu za lugha Kamusi ya methali, Longhorn, 2022